Amsterdam : l’expérience de cohabitation étudiants-réfugiés vire au drame. Violences sexuelles, viols, menaces au couteau, harcèlement, agressions physiques, rixes et plaintes ignorées.

16/01/2026 à 14h42



> *Amsterdam : l’expérience de cohabitation étudiants-réfugiés vire au drame. Violences sexuelles, viols, menaces au couteau, harcèlement, agressions physiques, rixes et plaintes ignorées. https://t.co/AMem0nRi4m pic.twitter.com/ykPICvwsoe*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) January 16, 2026*

Une résidence expérimentale présentée comme une solution innovante à la crise du logement et de l’accueil des réfugiés aux Pays-Bas a été le théâtre, durant plusieurs années, de violences sexuelles, d’agressions et de menaces graves à l’encontre d’étudiants. Le site de Stek Oost, situé dans le

quartier de Watergraafsmeer à Amsterdam, accueillait depuis 2018 125 étudiants et 125 réfugiés, encouragés à cohabiter étroitement afin de favoriser l'intégration.

Selon un documentaire de l'émission d'investigation néerlandaise *Zembla*, plusieurs résidents ont dénoncé des agressions sexuelles répétées, des faits de harcèlement, de violences physiques, de menaces au couteau et des scènes de rixes dans les espaces communs. Une étudiante a décrit des « bagarres régulières dans les couloirs et les salons partagés », tandis qu'un étudiant a affirmé avoir été menacé par un réfugié armé d'un couteau de cuisine de vingt centimètres.

L'un des cas les plus graves concerne une ancienne résidente, identifiée sous le prénom d'Amanda, qui a déclaré avoir été violée par un réfugié syrien en 2019 après l'avoir invité dans sa chambre pour regarder un film. « Il voulait apprendre le néerlandais, obtenir une éducation. Je voulais l'aider », a-t-elle témoigné. Après avoir tenté de quitter la chambre, elle affirme avoir été retenue de force et agressée sexuellement. Sa plainte a été classée sans suite par la police faute de preuves. Six mois plus tard, une autre résidente a signalé le même homme comme représentant un danger pour les femmes du site.

Malgré les signalements répétés, les autorités locales ont affirmé qu'il était juridiquement impossible d'expulser l'individu. Ce n'est qu'après son arrestation en mars 2022 qu'il a quitté la résidence. Il a ensuite été condamné en 2024 pour le viol d'Amanda et d'une autre résidente, écopant d'une peine de trois ans de prison.

La présidente du district Est d'Amsterdam, Carolien de Heer, a reconnu les difficultés juridiques rencontrées pour expulser des résidents, déclarant : « Vous voyez des comportements inacceptables, les gens ont peur. Mais juridiquement, ce n'est souvent pas suffisant pour retirer quelqu'un de son logement. »

Depuis son ouverture, Stek Oost a fait l’objet de multiples accusations similaires. En 2022, la chaîne AT5 rapportait qu’un réfugié avait été accusé de six agressions sexuelles entre 2018 et 2021. En 2023, le gestionnaire du site, Stadgenoot, a également suspecté un viol collectif, bien que la police ait indiqué ne pas en avoir confirmation, tout en précisant avoir reçu sept signalements d’agressions sexuelles. Épuisée, la société gestionnaire a annoncé la fermeture définitive du site à l’expiration du contrat, prévue pour 2028.

Daily Mail